



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

Cabinet du Premier Ministre
Ministre de l'Économie et des Finances

Service Communication

NOTE D'INFORMATION

N° 01/121113/SC/PM

Le commissaire européen au commerce demain à Abidjan

Le Commissaire européen chargé du Commerce, M. Karel De Gucht, effectuera une visite officielle de travail en Côte d'Ivoire du 13 au 14 novembre. Il aura des réunions avec des représentants du gouvernement et du secteur privé. Ainsi, durant son séjour de 24 heures, M. De Gucht et la délégation qui l'accompagne participeront à une séance de travail avec les membres du gouvernement présidée par le Premier ministre autour du thème « **L'émergence économique de la Côte d'Ivoire** ».

Au cours de celle séance de travail qui est prévue jeudi 14 novembre, les ministres auront à exposer sur les progrès économiques accomplis par la Côte d'Ivoire depuis la fin de la crise postélectorale, la trajectoire pour l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2020 et l'intégration économique régionale ouest-africaine. Cette rencontre sera le lieu pour le Commissaire européen au Commerce de situer les enjeux de sa visite en Côte d'Ivoire.

Hormis cette séance de travail qui se veut un véritable séminaire gouvernemental, M. Karel De Gucht sera reçu en audience par le Président de la République ainsi que le Premier ministre. Par ailleurs, la Commission de l'Union européenne profitera de cette visite officielle de travail pour procéder à l'inauguration de son siège d'Abidjan, en présence du Premier ministre et de nombreuses autres personnalités.

Avant Abidjan, le commissaire européen s'est rendu dans deux autres pays africains, à savoir l'Afrique du Sud et le Cameroun. L'objectif est le même : discuter de la manière de renforcer les relations avec ces pays dans les domaines du commerce et des investissements, notamment par des accords de partenariat économique (APE) et par la facilitation du commerce, par la garantie aux pays africains d'un accès libre au marché européen.

La Côte d'Ivoire a signé un accord de partenariat économique intérimaire en novembre 2008 avec l'UE qui négocie actuellement un accord de partenariat économique avec la région plus large de l'Afrique de l'ouest comprenant le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana (qui ont paraphé un accord intérimaire en décembre 2007), la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Togo et la Mauritanie.

COUVERTURE MEDIATIQUE

Les rédactions sont priées de communiquer le nom de leur reporter (journaliste économique) en vue de l'accréditation pour couverture médiatique de cette visite officielle de travail, aux adresses ci-dessous, le **mardi 12 novembre, au plus tard, à 18H**

Contacts

awukloo_parfait@yahoo.fr
Tél : 01.50.21.15/ 20.31.50.46

LE SERVICE COMMUNICATION

Boulevard Angoulvant Plateau – 01 BP 1533 Abidjan 01
Tél. : (225) 20.21.11.00 / 20.31.5.00 / 20.25.13.00 – Fax : (225) 20.33.20.28
Internet : www.premierministre.ci – E-mail : courriel@primature.gov.ci